Décision et arbre de décision

Petit cours pour anticiper sur la SSH, sympa et inattendu! Allons-y cours OVNI! La première partie histoire sera revue au S2 c'est assez HS. Vous prenez pas trop la tête dessus.

I. HISTOIRE DU RAISONNEMENT MEDICAL

1. La Préhistoire

Observation de lésions sur des squelettes (cicatrisation de certaines <u>trépanations</u>) réalisées à dessein. Mais persiste une incertitude : pratiques *rituelles* ou *thérapeutiques* ?

Il y avait aussi de la **magie** et de la **théurgie** : fondements des croyances médicales de l'époque.

Théurgie: (du grec ancien theos, dieu et ergon, travail) est une forme de magie, qui permettrait à l'homme de communiquer avec les « bons esprits » et d'invoquer les puissances surnaturelles aux fins louables.

2. Les temps historiques

Avec l'apparition de l'écriture on commence à trouver des écrits de médecine.

Médecine théurgique : La médecine babylonienne interprétait les astres, la médecine égyptienne attribuait les maladies à **l'intervention** de diverses puissances **surnaturelles** et avait recours à l'invocation des dieux pour obtenir la guérison.

Cependant certains papyrus révèlent des descriptions de maladies reconnues. Certains médicaments et onguents accompagnaient les incantations. Instruments chirurgicaux (bas-relief du temple de Kom Ombo).



3. La Grèce antique

La rationalité de la médecine vient avec **Hippocrate** qui a dégagé la médecine de l'influence théurgique en donnant de l'importance à l'observation. Il a décri la goute, le paludisme, la lithiase, l'épilepsie... A l'époque hellénistique (*grecque*), les médecins de l'école d'Alexandrie commencent l'étude de l'anatomie (Hérophile). C'est le début de la compréhension rationnelle des phénomènes. Les préoccupations morales de l'exercice sont prises en charge par le Serment d'Hippocrate. Mais il persiste des principes et d'autres constructions spéculatives basées sur du raisonnement analogique sans aucune démonstration.

4. Siècle des lumières

La Renaissance : l'aube de la médecine scientifique (Sylvius, Fallope, Eustache, Ambroise Paré : anatomistes). Nait alors le souci de l'observation rigoureuse et de l'analyse critique des phénomènes sans interprétation théorique dogmatique. Au XVII, Sanctorius de Padoue évoque la métrologie en médecine et Malpighi découvre les cellules au microscope. Anatomie pathologique et anatomie orientée sur l'étude des voies d'abord chirurgicales sont inventées (Scarpa, Morgagni...). La vaccination inventée par Jenner en 1797 (observations empiriques mais solides de transmission de la vaccine) : protection contre la variole.

5. La révolution industrielle

Changement épistémologique au XIXe grâce au perfectionnement de la **méthode anatomo-clinique**, puis le développement de la physiologie, de la médecine expérimentale et de la bactériologie. Mais aussi de grands cliniciens comme : Bichat, Laennec, Bright, Hodgkin, Addison, Charcot. Magendie et Claude Bernard ont inauguré la **médecine expérimentale** basée sur l'utilisation du raisonnement scientifique et sur l'apport de la physiologie.

Pasteur a détruit le **dogme de la génération spontanée**. Koch et Henlé ont établi les postulats des rapports de causalité concernant les maladies infectieuses. Il manquait tout de même des éclaircissements sur la nature des maladies et surtout les moyens thérapeutiques restaient encore limités.

6. De nos jours

La médecine scientifique actuelle peut être décrite de la façon suivante : L'exercice de la médecine s'inscrit dans le cadre de principes rationnels acceptés le plus souvent explicitement par les acteurs de la médecine du monde occidental contemporain. L'exercice de la médecine s'appuie sur des notions établies par la science médicale, même s'il persiste des résistances et des pressions variées de l'environnement culturel, social... vers d'autres directions. Une médecine efficace ne peut se concevoir sans ces bases scientifiques de l'élaboration des connaissances médicales et des actes médicaux.

7. Connaissances médicales

Deux catégories schématiques complémentaires et unifiées au niveau conceptuel par une conduite logique commune qui est l'application du raisonnement scientifique. Science spécifiquement médicale qui aboutit aux procédures de prise en charge des patients et Sciences biologiques associées qui permettent la compréhension des mécanismes de la biologie normale et pathologique et leur utilisation pour la conception et l'application des méthodes thérapeutiques.

II. NOTION D'EPISTEMOLOGIE

Pour les sciences du vivant :

Epistémologie : **étude des sciences**, c'est-à-dire des principes, des **méthodes** et des outils intellectuels utilisés dans les sciences.

1. Observation et description du réel

a. L'observation et la mesure

Données : ce qui est perçu immédiatement par observation et indépendamment de tout raisonnement : il s'agit du fait **conscient irrécusable**.

Donné : ce qui **se présente à la conscience**. Il s'agit d'un adjectif qui peut désigner aussi bien les **faits bruts** que d'autres éléments qui parviennent à la conscience.

Mesure : quantification d'un phénomène. La qualité d'une mesure est donc la capacité de cette mesure à bien rendre compte du phénomène.

b. La taxinomie

Taxonomie = Taxinomie : science des lois de la classification. Elle sert à créer les objets de la classification, c'est-à-dire les catégories qui serviront ultérieurement pour les reconnaissances ou autres identifications

Classification : a) action intellectuelle de distribuer par classe ou par catégories ; b) résultat de cette action. Ce concept comporte la notion de définition rationnelle des classes attribuées et implique la justification de leur création. Il s'agit donc d'une notion préalable et plus abstraite que celle de classement.

Catégorie : ensemble de personnes ou de choses de même <u>nature</u>. Variété de classe ou d'espèce ou de genre.

Classe: ensemble d'individus (ou d'objets) ayant des caractères communs.

Classement : a) action concrète de ranger dans un certain ordre préalablement défini ; b) façon dont un ensemble est rangé.

2. Interprétation du réel, raisonnements

a. Définitions

Quand il est confronté à un problème à résoudre (jugement, prévision, ...), l'homme doit mettre en œuvre des mécanismes mentaux qui lui permettront d'aboutir à une conclusion, à porter une **inférence**. Il est des cas où ces mécanismes sont effectués intentionnellement, en pleine conscience, sous forme d'enchaînements de propositions ou **d'énoncés**, ces enchaînements ou concaténations obéissant à des **règles** : il s'agit du **raisonnement** proprement dit.

Inférence: Passage d'un admis initial à un admis qui est accepté à cause de sa connexion avec celui-ci.

Raisonnement : Enchaînement d'énoncés ou de représentations, respectant des contraintes ou règles susceptibles d'être explicitées, et conduit en fonction d'un but.

Heuristique : raccourci mental, généralement inconscient, utilisé pour aboutir à une inférence.

b. Raisonnement analogique

Extrêmement ancien et répandu (époque médiévale). Discrédité par Descartes (déductiviste) puis par Bacon ou Newton (inductiviste)

Principe: Si A donne B selon un certain rapport (B/A) et si C ressemble à A, alors C donnera D selon le même rapport (B/A). Dans le langage courant : « *les mêmes causes produisent les mêmes effets* ». Ce raisonnement est rigoureux quand il prend la forme d'une proportionnalité (A/B = C/D).

En <u>droit</u>, il est la base de la notion de jurisprudence. En <u>recherche</u> scientifique, il est utilisé en tant qu'outil expérimental. <u>L'homéopathie</u> est fondée sur une physiopathologie de type analogique.

c. Raisonnement déductif

Raisonnement déductif: Processus qui conduit, sur la base de **prémisses** fondatrices ou de propositions formulées à partir de données d'observation ou d'expérience, à des conclusions qui en découlent rationnellement par enchaînement et de façon intelligible.

Syllogisme: Type de raisonnement **déductif** qui permet, à partir de <u>deux</u> prémisses, de tirer une **conclusion certaine**.

Ce type de raisonnement <u>ne vaut que par la valeur des prémisses</u>. Si celles-ci sont fausses, la conclusion l'est aussi. Un exemple classique de syllogisme est : *Tous les hommes sont mortels (prémisse majeure) ; Socrate est un homme (prémisse mineure) ; Donc Socrate est mortel (conclusion).*

Deux formes de syllogismes peuvent être distingués :

- Le modus ponens (MP) : Si A → B et A, alors B
 Le syllogisme « Socrate » est de ce type, ça permet de faire progresser un raisonnement en déduisant ce qui est possible à partir de ce qui est connu.
- Le modus tollens (MT): Si A → B et non B, alors non A
 Le médicament X guérit tous les cancéreux, Un cancéreux ayant pris le médicament X est mort de sa maladie; Donc il est faux que le médicament X guérit tous les cancéreux.

d. Raisonnement hypothético-déductif

En mathématiques, et pour tout raisonnement reposant sur des <u>postulats</u> ou des <u>axiomes</u>, la certitude et la validité des conclusion tirées reposent sur la valeur des postulats ou des axiomes de départ et sur l'application de la logique déductive.

Rappels:

Axiome : principe de base d'un raisonnement (qui est admis du fait de son évidence)

Postulat : proposition servant de point de départ à un raisonnement.

En sciences appliquées, en particulier **biologiques**, le raisonnement déductif pur ne peut être utilisé. On utilise sa variante, le raisonnement **hypothético-déductif**. Il sous-tend la démarche expérimentale et la théorie des tests statistiques utilisés en sciences.

Hypothèse: proposition servant de **point de départ à un raisonnement** seulement admis **à titre provisoire** (à la différence du postulat non remis en cause) et que l'on souhaite mettre à l'épreuve des faits.

Raisonnement hypothético-déductif : raisonnement déductif de type modus tollens qui tire des conséquences dont la <u>validité est liée à la validité de l'hypothèse.</u>

Le scientifique fait <u>l'hypothèse</u> qu'une théorie est vraie et prédit ce que devraient être les résultats d'une observation du réel selon cette théorie. Dans un second temps, il <u>observe le réel</u> : si les résultats ne sont pas compatibles avec la prédiction, c'est que l'hypothèse est fausse : on dit qu'elle est réfutée : c'est le modus tollens. En revanche, si les résultats sont compatibles, le scientifique ne pourra rien dire sur la véracité de l'hypothèse : il l'admet jusqu'à la preuve du contraire.

Raisonnement par l'absurde : Forme de raisonnement hypothético-déductif : quand une proposition ne peut être prouvée directement, on prend la proposition contraire comme prémisse et on en déduit des conséquences. Si celles-ci ne sont pas acceptables, cela conduit à dire que la prémisse est fausse (et donc que son contraire est vrai).

e. Raisonnement inductif

Raisonnement inductif: Raisonnement qui va du particulier au général: il part des prémisses constituées d'observations et d'expériences pour élaborer des lois ou des théories qui sont la généralisation de régularités observées. Cette généralisation ne peut se faire que si le nombre d'observations est suffisamment important et en l'absence de contradiction.

Si A a été observé un grand nombre de fois, et si A a toujours eu la propriété B, alors on peut conclure que A possède la propriété B.

f. Raisonnement probabiliste

Une des limites du raisonnement inductif est que la <u>certitude des conclusions</u> ne peut <u>jamais</u> être aussi <u>absolue</u> que dans la déduction. Cette incertitude a pu être <u>quantifiée par une approche probabiliste</u> : c'est une application directe du **théorème de Bayes**. La **probabilité d'une hypothèse** (ou théorie) est égale au <u>produit</u> de la probabilité a priori de cette hypothèse, P(H) par la **probabilité** conditionnelle de l'événement si l'hypothèse est vraie, P(E|H), divisée par la probabilité de l'événement, P(E) :

 $P(H|E) = P(H) \times P(E|H) / P(E)$

III. DECISION

1. Définitions et étapes de la décision

a. Définitions:

En médecine se pose le problème de la décision (exemple : choix d'un diagnostic). Définition :

Décision = **jugement qui apporte une solution**. La décision peut être rationnelle/logique (réflexion) ou affective (sentiments).

- Décision logique : procède de prémisses analysées par inférence.
- Décision affective : procède du préjugé, de la conduite de l'imitation sociale, de la réaction passionnelle.

b. Etapes de la décision médicale :

Identification du problème décisionnel : Interprétation des données cliniques et sélection des informations significatives.

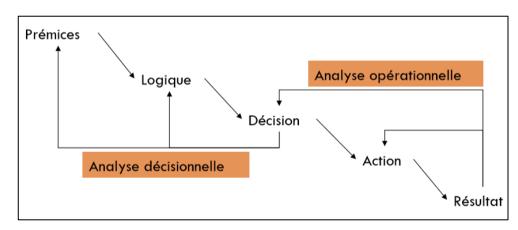
Structuration du problème décisionnel : Formulation d'hypothèses diagnostiques de façon <u>déductive</u> (signe pathognomonique) et de façon <u>inductive</u> (diagnostic dans une population à risque)

Choix de la solution : Fait appel à des connaissances mémorisées et structurées.

c. Pertinence de la décision :

Elle peut être effectuée à partir de ses conséquences (évaluation des résultats) ou bien de ses qualités intrinsèques (sécurité, efficacité, efficience, optimalité, puissance, bénéfice, risque, utilité, légitimité, caractère approprié).

♥d. Raisonnement et Décision : ♥



2. Décisions diagnostiques

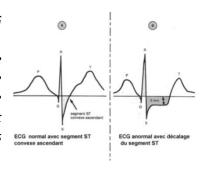
Les situations possibles sont les suivantes : Du symptôme au diagnostic, Cas d'un nouveau symptôme, Découverte fortuite d'une anomalie de l'examen clinique.

<u>Du symptôme au diagnostic</u>:

- **1/ Génération d'hypothèses** : Mémorisation de situations déjà vécues ; Référence à des modèles physiopathologiques ; Arbres décisionnels
- **2/ Des hypothèses au diagnostic** : Raisonnement hypothético-déductif ; On avance pas à pas vers le diagnostic le plus probable ; Choix d'un examen (Orienté par la probabilité a priori de l'existence de telle ou telle pathologie (cf exemple ECG dans le diapo))
- 3/ Intégration de l'ensemble des données dans des arbres de décision.
- **4/ Déterminer la gravité de la pathologie diagnostiquée** : Classification des patients en fonction de leur score de gravité.

Exemple de l'ECG d'effort :

Sous-décalage de ST > 2mm sur le tracé de l'ECG ce qui est signe d'ischémie du myocarde. C'est observé dans 75% des cas lorsque le malade, homme ou femme, a une athérosclérose obstructive des coronaires (sensibilité de l'examen). C'est observé dans 5% des hommes et 15% des femmes ayant des coronaires normales (faux positifs...).



Dans une population de 100 hommes de 60 ans ayant des douleurs thoraciques et des facteurs de risque de l'athérosclérose coronaire. Probabilité a priori d'avoir une athérosclérose coronaire : 80%. 60 épreuves d'effort réellement positives (75% x 80 sujets malades). 1 épreuve d'effort faussement positive (5% des 20 sujets sains).

	Coronaires malades	Coronaires saines	TOTAL
Test ECG d'effort positif	60	1	61
Test ECG d'effort négatif	20	19	39
TOTAL	80	20	100

Sensibilité ECG d'effort : 6/80 = 75% Spécificité ECG d'effort : 19/20 = 95% Valeurs intrinsèques du test Dans cet exemple, une épreuve d'effort positive sera dans 60 cas sur 61 associée à une maladie coronaire. VPP = 60/61 = 98,4% VPN = 19/39 = 48,7% On teste 100 femmes de la cinquantaine ayant des douleurs thoraciques. La probabilité a priori d'avoir une athérosclérose coronaire est alors seulement de 10%. On observera 7 à 8 épreuves d'effort réellement positives chez les 10 coronariennes (75% x 10) et 4 à 5 épreuves d'effort faussement positives (5% x 90).

	Coronaires malades	Coronaires saines	TOTAL
Test ECG d'effort positif	7,5	4,5	12
Test ECG d'effort négatif	2,5	85,5	88
TOTAL	10	90	100

Sensibilité ECG d'effort : 75% Spécificité ECG d'effort : 95%

Valeurs intrinsèques du test INCHANGEES Dans cet exemple, une épreuve d'effort positive sera plus souvent associée à une absence de malade coronaire qu'à sa présence.

VPP = 7,5/12= 62,5% VPN = 85,5/88= 97%

→ Qu'est-ce que qui est différent entre ces deux analyses ? Pas les caractéristiques du test qui sont les mêmes (ce sont des propriétés intrinsèques du test). Ce qui change c'est la <u>prévalence</u> de la maladie (10% dans un groupe= femmes et 80% dans l'autre), la probabilité a priori (pré-test) de présence de la maladie influence grandement la capacité d'un examen complémentaire à prédire la maladie. Les probabilités pré-test déterminées à partir de données collectées par l'expérience clinique. Elles sont donc spécifiques à l'environnement, aux catégories de patients que l'on voit, en première ou seconde intention, études épidémiologiques, études longitudinales, banques de données. Savoir utiliser l'expérience clinique personnelle pour adapter chaque estimation initiale de la probabilité aux spécificités de chaque patient : caractéristiques biologiques, âge, symptômes ou signes cliniques d'appel... Pour prendre une décision, j'ai donc besoin de savoir quelle est la probabilité a priori de la maladie chez la personne qui va subir le test.



3. Décisions thérapeutiques



a. Analyse critique des évaluations :

Etapes de la décision :

- 1) Identifier le problème décisionnel
- 2) Formulation d'hypothèses
- 3) Choix de la solution

<u>Un essais thérapeutique comparatif doit respecter un certain nombre de critères méthodologiques</u>:

- Population étudiée bien caractérisée sur le plan pathologique
- Population peu sélectionnée sur le plan géographique (l'idée que les cas de l'étude sont bien représentatifs de la maladie partout ailleurs...).
- Randomisation pertinente et correctement réalisée.
- Jugement de l'efficacité en double ou triple insu.
- Faible nombre de perdus de vue et méthode de « rattrapage des données »
- Calcul préalable du nombre de sujets nécessaires pour assurer une puissance statistique suffisante
- etc. (d'autres critères existent qui seront revus dans les années ultérieures...)

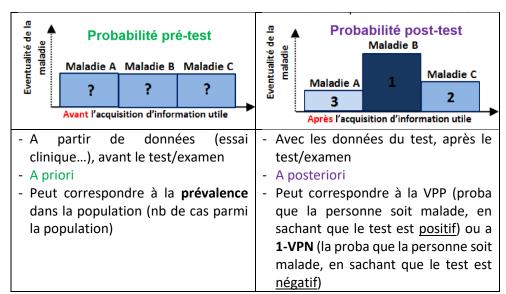
b. Quantifier l'effet d'un traitement :

Les **indices d'efficacité** pour **critères binaires** quantifient l'efficacité d'un traitement à partir des modifications observées dans la fréquence de survenue d'un événement clinique utilisé comme critère de jugement. Si, par exemple, le critère est le décès, ces indices quantifient la réduction de la mortalité (c'est-à-dire la réduction de la fréquence des décès) provoquée par le traitement.

Les indices sont **calculés** à partir de la **fréquence de survenue** (risque) du critère de jugement dans les deux groupes expérimentaux et contrôle. Le terme risque est synonyme de fréquence, il est dérivé du domaine de l'épidémiologie.

Dans un essai, le **risque** correspond à **l'incidence du critère de jugement**. Ces risques sont calculés à partir des effectifs et du nombre d'événements observés dans chacun des deux groupes.

4. Probabilité pré et post-test



La probabilité pré-test influence la probabilité post-test!



Nous, les tuteurs

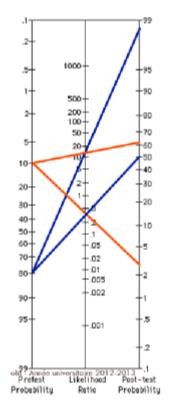
5. Ratios de vraisemblance

<u>Ratio de vraisemblance (RV)</u> : = LR (likelihood ratio) = indicateur de la sensibilité et spécificité qui permet de quantifier l'information apportée par le test diagnostic.

specificite qui permet de quantifier i fillo	illiation apportee par le test diagnostic.		
LR+ Ratio de vraisemblance positif (RV+)	LR- Ratio de vraisemblance négatif (RV-)		
$\frac{Se}{} = \frac{P(T + M)}{}$	$\frac{(1-Se)}{n} = \frac{P(T- M)}{n}$		
$\frac{1-Sp}{(1-Sp)} = \frac{1}{P(T+ NM)}$	$\frac{Sp}{Sp} = \frac{1}{P(T- NM)}$		
LR+ correspond à la probabilité que le	LR- correspond à la probabilité que le		
test soit positif chez les malades	test soit négatif chez les malades (1-		
(=Sensibilité) sur la probabilité que le	Sensibilité) sur la probabilité que le		
test soit positif sur les non malades (1-	test soit négatif sur les non malades		
Spécificité).	(spécificité).		
Si LR+=1 $P(T + M) = P(T + NM)$	Si LR-=1 $P(T - M) = P(T - NM)$		
→Probabilité post-test = probabilité	→Probabilité post-test = probabilité		
pré-test	pré-test		
Le test inutile! (dans le cas d'un test	Le test inutile! (dans le cas d'un test		
positif)	négatif)		
Si LR+>1 $P(T + M) > P(T + NM)$	Si LR - < 1 P(T - M) < P(T - NM)		
→Probabilité post-test > probabilité	→Probabilité post-test < probabilité		
$pré-test \rightarrow P(M T+)>P(M)$	$pré-test \rightarrow P(M T-) < P(M)$		
Le test utile! (dans le cas d'un test	Le test utile! (dans le cas d'un test		
positif)	négatif)		
Si LR+>10	Si LR-<0,1		
→Probabilité post-test augmente	→Probabilité post-test diminue		
significativement par rapport à la	significativement par rapport à la		
probabilité pré-test (pour un test	probabilité pré-test (pour un test		
positif)	négatif)		
Exemple : Si LR+=15 on a $P(T + M) =$	Exemple: Si LR- =0,25 on a:		
15xP(T + NM) il y a 15 fois plus de	P(T - M) = 0.25xP(- + NM)		
chance qu'un test positif provienne	4xP(T- M) = P(T- NM) il y a		
d'un patient malade que d'un patient	donc 4 fois plus de chance qu'un test négatif provienne d'un patient non		
non malade. De plus la probabilité	malade.		
post-test est augmentée de manière significative.	illalaue.		
significative.			

Retour sur l'exemple de l'ECG d'effort avec le LR: Un résultat positif à l'ECG d'effort a 15 fois plus de chances de provenir d'un patient ayant une sténose coronaire que d'un patient non malade. Un résultat négatif à l'ECG d'effort a 0,26 fois plus de chances (4 fois moins de chances) de provenir d'un patient ayant une sténose coronaire que d'un patient non malade.

6. Nomogramme



<u>Nomogramme</u> : outil utilisé pour interpréter les résultats des tests diagnostiques.

La première colonne représente la probabilité pré-test qui change selon les populations (exemple : en orange les hommes et en bleu les femmes).

La deuxième colonne représente le LR (+ ou -) [identique pour les deux car intrinsèque au test, donc indépendant de la population.

La troisième colonne correspond à la **probabilité post-test** (VPP ou 1-VPN) qui nous est donnée en reliant le RV et la proba pré-test.

Rmq: On voit bien que la probabilité posttest augmente d'une part (test+ $RV \neq 1$) et baisse d'autre part (test - $RV \neq 1$)par rapport à la proba pré-test.



Comment réviser tout le programme de la PACES en 2 semaines ?



7. Risque dans un essai thérapeutique comparatif

Définition :

Un essai thérapeutique comparatif pour démontrer un rapport de causalité doit respecter ces critères :

- Population clairement définie
- **Echantillon représentatif** (Sous ensemble fini de la population source)
- Randomisation (Tirage Au Sort qui permet à l'échantillon d'être représentatif)
- **Double ou triple insu** (double : l'expérimentateur et le sujet ignorent la nature du traitement attribué [placebo/vrai ttt] ; triple : le sujet, l'expérimentateur et le statisticien en ignorent la nature.)
- Peu de perdus de vue (cf cours n°5 survie)
- Calcul du **NNT** (nombre nécessaire à traiter, number neaded to treat, , nombre de sujet minimal pour une puissance statistique suffisante)

Quantifier l'effet d'un traitement :

La fréquence est un indice d'efficacité utilisé. Le **risque** est un synonyme de la **fréquence**!



<u>Indices qui mesurent la différence</u>:

Groupe	Effectif	Evénements	Risques	RR	RRR	DR	NNT
Ttt étudié	n ₁	X ₁	$r_1 = \frac{x1}{n1}$	$\frac{r1}{r0}$	(1-RR)x100%	r ₁ -r ₀	$\frac{1}{ DR }$
Ttt de contrôle	n ₀	x ₀	$r_0 = \frac{x_0}{n_0}$				

- Risque r₀ = risque de base = risque sans ttt (traitement)
- Risque Relatif, Relative Risk = RR = $\frac{r1}{r0} = \frac{risque\ du\ ttt}{risque\ de\ base}$, le risque du tt = « RR » x le risque de base.
- Réduction Relative du Risque = RRR = (1-RR)x100%, le ttt entraine une RRR
- Différence de Risque = Rrisk difference = DR = r₁-r₀, c'est la différence absolue ou le bénéfice absolu. Si la différence est importante l'effet est important si elle est nulle l'effet est nul.
- Nombre nécessaire à traiter=number neaded to treat = $\frac{1}{|DR|} = \frac{1}{|r1-r0|}$ un NNT de x signifie qu'il faut en moyenne traiter x patients pour éviter un événement. En moyenne tous les « NNT » un événement est évité.

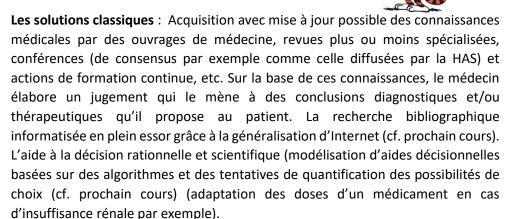
IV. AIDE A LA DECISION

1. Contexte actuel de la médecine

L'exercice médical actuel s'appuie essentiellement sur un corpus de connaissances scientifiquement établies. Mais, même pour un médecin d'intelligence et de capacités mnésiques satisfaisantes (voire supérieures) la connaissance du corpus de connaissances médicales ne peut être que partielle.

2. Solutions envisageables

Certaines solutions sont alors envisagées :



Donc le professionnel de santé peut appuyer sa prise de décision sur :

- La mise à jour de ses connaissances (HAS, FMC, consensus...)
- Recherches bibliographiques
- Algorithmes d'aide à la décision



3. Analyse de la décision

Repose sur une approche structurée et quantitative du choix à effectuer dans un contexte d'incertitude. Le processus de structuration du problème posé doit permettre de déterminer les informations pertinentes à la décision. La nature quantitative de l'approche doit permettre aux utilisateurs d'examiner les conséquences possibles de la décision, avant qu'elle soit prise. L'analyse de la décision fait appel au calcul des probabilités (théorème de Bayes) pour combiner les informations pertinentes. Elle ne crée pas d'information nouvelle, mais tente d'utiliser au mieux les informations existantes. L'analyse de la décision utilise communément, pour la représentation des problèmes de décision, des graphiques appelés arbres de décision.

4. Arbres de décision

- → On représente les problèmes de décisions par des arbres de décision.
- La construction d'un arbre de décision se fait une fois qu'ont été précisées « les données du problème » que sont :
 - Les modalités possibles du choix
 - Les résultats de ces choix

L'arbre représente alors tous les scénarios possibles (branches) représentés par une suite de « nœuds » qui expriment :

- Soit des choix contrôlés (décision de faire ou de ne pas faire tel acte par exemple).
- Soit des événements incertains ou non contrôlés (survenue d'une complication par exemple) qui sont alors associés à une probabilité de survenue.

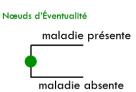


Formalisme:

L'arbre est composé de **nœuds** (décisions ou éventualités) qui mènent aux branches de l'arbre.



/!\Décision≠Eventualité/!\
Une décision est un choix fait par une personne.
Une éventualité est ce qu'il arrive après, l'événement.



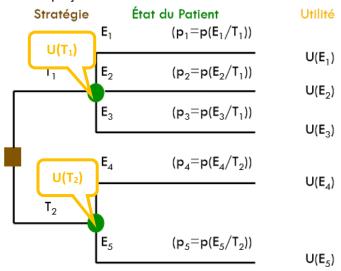
<u>Remarque</u> : les décisions sont représentées par des <u>carrées</u> et les éventualités par des <u>ronds</u>.

Notion d'utilité :

Définition:

Utilité = degré de préférence de chaque solution.

Score d'utilité = Maximum Expected Utility valeur qui permet de quantifier l'utilité et d'aider à choisir la solution (no choisit la solution avec le score le plus haut). On « fleurit » l'arbre en plaçant le score d'utilité sur les branches.



Le degré de préférence de chaque solution est donné par :

Score d'utilité = utilité x proba de la branche + utilité x proba branche

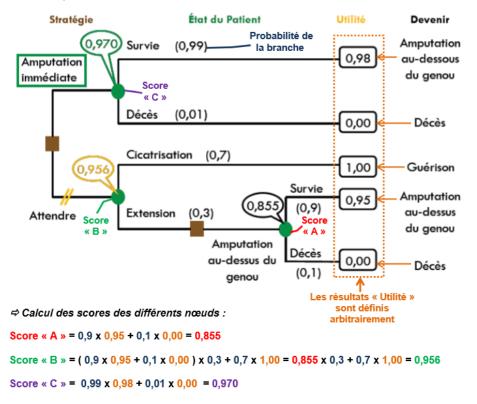
$$U(T_2) = U(E_4) \times p_4 + U(E_5) \times p_5$$

Exemple: Il garde sa jambe ou elle moisit? that is the question

Un homme diabétique a une blessure au pied gauche avec une infection pouvant causer une gangrène. Que faites-vous Dr ?

- 1) Problème : L'homme et son pied sont en danger. Soit on décide de l'amputer immédiatement soit on attend.
- 2) Hypothèse: si on l'ampute il risque de mourir, si on ne l'ampute pas il risque de mourir ou d'avoir une amputation plus haute. On construit un arbre pour solutionner le problème en pondérant d'utilité les différents chemins. On choisit une utilité arbitrairement mais d'autant important que la solution est favorable (survie avec amputation=0,98<cicatrisation sans amputation = 1).
- 3) On choisit la meilleure solution après avoir calculé le score d'utilité.

 SOLUTION CHOISIE: Amputation immédiate © car c'est le chemin avec le score le plus élevé.



Bon courage c'est bientôt fini!

